

Courrier aux organisations qui ont soutenu et participé à la marche de solidarité avec les migrants du 18 dec à Nîmes.

Depuis septembre 2019, des familles avec enfants et d'origines diverses occupent, avec le soutien d'associations nimoises, des logements qui étaient vides et délaissés. Ces 11 familles étaient toutes sans solution de (re)logements, parfois à la rue littéralement. Les 2 bâtiments qu'elles occupent appartiennent à la société ICF, société de HLM liée à la SNCF. Ces bâtiments sont voués à la démolition pour un projet urbain à long terme.

Depuis, les familles ont scolarisé les enfants et demandé des logements sociaux dignes. Elles ont entretenu les logements du mieux possible et se conforment à de nombreuses démarches administratives. La plupart bénéficient également de promesses d'embauche effectives dès leur situation administrative réglée. Leur objectif est de continuer à vivre, étudier et même travailler ici.

Afin de faciliter l'accès à des logements sociaux, les militant.e.s et associations qui accompagnent ces familles ont rencontré la préfète du Gard et organisé le dépôt de dossiers pour obtenir la régularisation de ces familles. La raison est simple : le plus court chemin pour accéder à des logements sociaux est la régularisation administrative. Les services préfectoraux n'ont, à ce jour, pas tenu leur engagement de donner des informations en octobre 2021 sur ces dossiers :

La société ICF ayant saisi la justice, un jugement en date du 10 décembre 2021 prononce la décision irrévocable d'expulsion de ces 11 familles.

C'est là que nous avons besoin de tous les militant.e.s soucieux et soucieuses de ne pas laisser 11 familles être mises à la rue sans solution de logement. Pendant que les militants associatifs envisagent diverses démarches -en dernier recours-, nous devons aussi envisager que l'expulsion se tienne concrètement d'un jour à l'autre. A ce titre, vous avez, Madame, Monsieur, un rôle à jouer en acceptant d'être averti.e.s par nos soins afin de venir assister à l'expulsion. L'impact de votre présence peut attirer l'attention de la presse et des forces de l'ordre et encourager les autorités préfectorales à trouver une solution rapide de logement des 11 familles.

Si vous acceptez notre démarche, nous vous serions reconnaissants de nous donner un numéro de téléphone pour que nous vous avertissions de l'expulsion dès que nous en aurions connaissance.

Vous pouvez laisser ce numéro à apti.nimes@gmail.com ou au tel du DAL : [07 68 28 16 51](tel:0768281651)

Notre objectif à nous, bénévoles qui ne nous soucions que de justice sociale et d'entraide, est de réagir rapidement et collectivement avec les 11 familles pour qu'elles ne soient pas mises à la rue.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire relative à cette situation dramatique, et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations militantes

P/Le collectif de soutien au squat Pierre Semard
JD